L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 32 numéro 16, 28 avril 2017

# Semer pour récolter



*Le temps des semis tarde un peu. Même les tracteurs attendent pour labourer les champs d'aurores. (Crédit photo : Maxence Jaillet)*

Jeunesse

## Une idée qui va loin



Page 5

Les évadés

## Traverser le Grand lac



Page 4

Langues officielles

# Le plan encore secret

**Le ministre responsable des langues officielles, Alfred Moses, projette peu de changements à la *Loi sur les langues officielles* des TNO. La métamorphose se manifestera davantage en juin, lors du dépot reporté du *Plan sur les langues autochtones*, qui demeure secret.**

***Sandra Inniss***

Outre la fusion du Conseil sur les langues officielles et du Conseil de revitalisation des langues autochtones, compte tenu la similarité de leurs travaux, le ministre Alfred Moses ne prévoit aucun autre changement à la *Loi sur les langues officielles* des Territoires du Nord-Ouest. La volonté est de mettre davantage l'accent sur le *Plan sur les langues autochtones* (le Plan) et ses mesures.

Déjà en 2015, du temps de l'ancien ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Jackson Lafferty, un vote informel — favorable à la fusion — avait été réalisé parmi les membres des conseils.

« Je pense que ce qui est dans la loi présentement est suffisant, pour nous, pour faire le travail qui doit être fait, sur le plan de la revitalisation, de la promotion ainsi que du maintien de nos langues autochtones ou de nos langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest. La loi nous permet de faire cela en ce moment », détaille le ministre.

M. Moses admet la possibilité de modifier la loi pour donner des droits équivalents à l'anglais et au français aux neuf langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Seulement, pas pour le moment. La priorité selon le ministre, est de revitaliser certaines des langues autochtones dans les régions où l'on observe de faibles nombres de locuteurs, sans toutefois légiférer.

### Poursuite des consultations

Alors que le Plan devait être déposé en mars, la présentation à l'Assemblée législative a été reportée pour terminer les consultations effectuées auprès des gouvernements autochtones.

« Nous avons voulu nous assurer que nous avions les commentaires de tout le monde sur le Plan avant de déposer le document. » Le dépôt ira à la reprise des travaux de l'Assemblée, au mois de juin. Aucune date exacte n'a encore été prévue.

Comme ce sont les gouvernements autochtones qui ont la responsabilité de la revitalisation des langues, leurs avis auront un rôle considérable pour le Plan, selon les dires du ministre.

« Depuis 2014, le ministère a décidé que nous financerions entièrement les activités pour les langues des Territoires du Nord-Ouest et que ce financement serait remis directement aux gouvernements autochtones. »

### Peu d'information sur le Plan

Le ministre n'a pas voulu fournir de détail concernant le Plan. L'information ne sera disponible qu'au moment du dépôt devant l'Assemblée. Il a révélé que cette marche à suivre sera modelée en fonction des commentaires recueillis par les conseils, qui ont étudié plus de 200 recommandations lors des rencontres de septembre 2016 et mars 2017. « Plusieurs des membres des conseils sont désignés par leur communauté, explique le ministre, et sont donc les experts de ce qu'ils voient dans leur communauté et leur région. »

Les travaux du gouvernement territorial seront envoyés au ministère du Patrimoine, qui travaille à l'élaboration de la *Loi sur les langues autochtones*. « Nous avons fait parvenir de l'information à leur bureau sur notre *Loi sur les langues officielles* ainsi que sur le travail que nous effectuons », dit le ministre, qui souhaite également acheminer le Plan lorsqu'il sera achevé, pour informer le gouvernement fédéral.

# Éditorial


*Maxence Jaillet*

## Patate chaude

La question des langues officielles a toujours été une patate chaude pour le GTNO.

La situation exceptionnelle des Territoires avec ses onze langues officielles est source d'ambivalence. Plusieurs minorités linguistiques veulent faire respecter leurs droits dans ces terres colonisées. Certaines d'entre elles possèdent aussi un poids électoral non négligeable. Ainsi, face aux priorités budgétaires et à la vitesse de l'assimilation anglophone, il est difficile de trancher ces questions sans déplaire à une part de l'électorat.

Or, il y a des propositions sur la table. En 2009, un comité parlementaire de la 16e Assemblée législative a réclamé des changements radicaux à notre régime polyglotte : réécrire la loi pour prioriser une approche fondée sur les services et se débarrasser de la commissaire aux langues.

Ces propositions refont surface de manière récurrente. Elles étaient à nouveau discutées l'automne dernier en vue de la rédaction d'un nouveau plan stratégique. Or, à quelques semaines de la présentation dudit Plan, le GTNO continue d'entretenir le flou.

Ces questions auraient dû être tranchées par la 16e Assemblée. Nous en sommes à la 18e. Il serait temps que le gouvernement se décide à couper la patate en deux, neuf ou onze. En plus de bruler la bouche, une patate chaude empêche d'articuler. Ce qui est bien triste alors que l'on parle de droits langagiers.





**L'aquilon**

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Sandra Inniss, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Anne-Dominique Roy

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.

Abonnement annuel

| | |
|---|---|
| Version papier | 35 $ |
| Version PDF | 30 $ |

Fondation Donatien Frémont
APF Association de la presse francophone

**Représentation commerciale nationale**
**Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486**




Présentée par :



### Parler masculinité

Le mercredi 10 mai à 19 h, à l'édifice du Tree of Peace à Yellowknife, l'organisme SMASH invite les hommes à venir discuter sur le genre, et de ce que veut dire d'être un homme, lors d'une soirée film-discussion. Un espace pour explorer expériences et questions. Du chili et de la bannique seront servis (événement gratuit, en anglais).

### Ça résonne à l'AFCY

L'Association franco-culturelle de Yellowknife annonce son groupe invité pour la St-Jean-Baptiste : Les tireux d'roches. Venus de St-Élie de Caxton, ils monteront sur la scène du site de Folk On The Rocks, le 24 juin, pour jouer de la musique traditionnelle. Autre nouvelle musicale, l'Association recevra Chocolat, un groupe rock indépendant montréalais, à l'occasion du festival Folk on The Rocks en juillet. L'AFCY fera le tirage d'une paire de billets de fin de semaine pour FOTR 2017, le vendredi 12 mai. Plus d'info au afcy.info.

### #MMIW

L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées a reporté les prochaines réunions de consultation régionale. Toutefois, la directrice intérimaire des communications de l'Enquête, Sue Montgomery, affirme que cela ne retardera pas le début de l'Enquête, prévue à la fin du mois de mai à Whitehorse. Le but des réunions de consultations régionales est de permettre à l'Enquête nationale d'obtenir des conseils locaux sur les facteurs et questions qui relèvent du mandat de l'Enquête. Selon le bureau de l'Enquête, il faut prévoir plus de temps pour la préparation du processus de consultation régionale afin qu'il puisse honorer le peuple du territoire où il est mené, qu'il soit inclusif, accessible et ciblé.

### Appel aux artistes

La Ville de Yellowknife et Northland invitent ses résidents à soumettre une proposition artistique pour décorer les transformateurs et les boites de feu de circulation cet été. Date limite pour déposer sa candidature : le 31 mai 2017. Pour plus d'informations, visitez le yellowknife.ca.

### Revendication territoriale des Gwich'in

L'*Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in* a eu 25 ans, le 22 avril. Le groupe des Gwich'in de la région du delta du Mackenzie a été le deuxième groupe aux Territoires du Nord-Ouest à négocier une entente sur une revendication territoriale globale. Cette Entente prévoit des droits garantis d'exploitation des ressources fauniques, la participation aux organismes chargés de prendre les décisions concernant les ressources renouvelables, la planification de l'aménagement du territoire, l'examen des évaluations et des répercussions environnementales, et la réglementation de l'utilisation des terres et des eaux pour les Gwich'in.

Langues officielles

# Les acquis vont rester

**La grande majorité des politiques étudiées par le GTNO en vue de l'élaboration de son nouveau plan stratégique vise les langues autochtones, leur revitalisation et l'accès aux services gouvernementaux.**

***Batiste Foisy***

Si des changements sont bel et bien en route en matière de langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest, ceux-ci ne devraient pas donner lieu à des reculs pour la communauté franco-ténoise. C'est, en tous cas, ce que soutient le directeur général de la Fédération franco-ténoise (FFT), Jean de Dieu Tuyishime.

« Une des choses que j'ai cru comprendre, c'est qu'on ne va pas perdre les acquis. On ne perd pas les acquis du côté francophone », a-t-il confié en entrevue avec *L'Aquilon*.

Est-ce à dire que la commissaire aux langues restera en poste? Que la *Loi sur les langues officielles* (la LLO) ne sera pas réécrite? Le directeur général de la FFT n'a pas voulu entrer dans le détail des discussions qui ont eu lieu lors des séances de planification stratégique de septembre 2016, auxquelles il a pris part.

Sur le point de la commissaire aux langues, il note que la question avait suscité de vives discussions parmi les délégués présents à la rencontre. Il relate avoir eu l'impression que les représentant du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) semblaient toutefois fermés à l'idée de se débarrasser de la commissaire aux langues.

« On nous avait dit que ce n'était pas dans les options, que c'était quelque chose qui avait été proposé avant, mais que ce n'était plus dans les options », dit-il

D'après Jean de Dieu Tuyishime, une ébauche de plan stratégique a été approuvée par les délégués autochtones lors de la rencontre subséquente du comité, en mars 2017.

M. Tuyishime n'était toutefois pas présent à cette rencontre. C'est Richard Létourneau qui y était pour représenter les francophones.

**Un plan ambitieux**

L'ébauche de plan stratégique qu'a obtenu *L'Aquilon* en application de la *Loi sur l'accès à l'information* laisse entrevoir un programme ambitieux de promotion et de revitalisation des langues autochtones.

La grande majorité des plus de 200 recommandations à l'étude porte sur les langues autochtones, leur revitalisation et l'accès aux services gouvernementaux. Si chacune d'entre elles était mise en œuvre, cela se traduirait par de nombreuses mesures pour les neuf langues autochtones officielles.

Ainsi on suggère, par exemple :

· d'offrir de la formation en langues autochtones aux employés de la fonction publique pour former plus de fonctionnaires polyglottes;

· de rétablir la formation en traduction et interprétation au Collège Aurora;

· de recruter, former et certifier des instructeurs de langues autochtones;

· d'offrir plus de formation en langues autochtones dans les écoles des TNO;

· de développer un guichet unique de services gouvernementaux en langues autochtones.

Les documents obtenus par *L'Aquilon* sont des documents de travail. Les énoncés de politiques qu'on y trouve ne seront pas nécessairement adoptés. Cependant, leur présence dans ces documents signifie que la proposition a été étudiée.

**Comment en sommes-nous arrivés là?**

Les discussions qui ont présentement cours sur la mise à jour du plan sur les langues officielles est l'aboutissement de réflexions entamées il y a près d'une décennie.

En 2008, ainsi que le prévoit la LLO, le Comité permanent des opérations gouvernementales (c'est-à-dire les députés réguliers de la Chambre) s'est attelé à la révision de cette dernière. Cet exercice est répété tous les six ans.

Dans le contexte où le GTNO venait de perdre en Cour contre la Fédération franco-ténoise, qui l'accusait de ne pas respecter sa loi, le comité parlementaire, co-présidé par Kevin Menicoche et Glen Abernethy (l'actuel ministre de la Santé), avait alors mené de vastes consultations, qui se sont échelonnées sur toute une année. La Fédération franco-ténoise avait boycotté le processus.

Le rapport déposé par le Comité en 2009 proposait des modifications radicales. On suggérait de réécrire entièrement la LLO pour en faire une loi sur les services en langues officielles, de se débarrasser de la commissaire aux langues et de placer la responsabilité des langues sous la gouverne du premier ministre. C'est aussi ce rapport qui suggère la création des secrétariats aux langues et envisage que ces organismes suppléent au travail de la commissaire aux langues. Les recommandations de 2009 faisaient partie de celles que les conseils linguistiques ont été appelés à pondérer lors des sessions de travail en septembre et en mars dernier.

En 2010, le ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation a produit la première mouture de son plan stratégique sur les langues autochtones. Ce plan reprend certaines des recommandations de 2009, tout en laissant de côté les questions épineuses de l'avenir de la commissaire aux langues et de la réécriture de la loi.

En 2014, la LLO a été à nouveau révisée par le comité parlementaire. Ce comité, auquel siège l'actuel ministre responsable des langues, Alfred Moses, dénonce l'inaction du gouvernement et le manque de suivi des recommandations précédentes. Il s'inquiète que le gouvernement développe une approche en matière de langues qui s'éloigne des propositions de 2009.

« En l'absence d'une réponse définitive du MÉCF au rapport de 2009, le comité permanent a de la difficulté à réconcilier la direction dans laquelle le ministère s'est engagé avec sa "nouvelle approche" et la vision présentée par le rapport du comité permanent de 2009, écrivaient les députés. Cette vision était fondée sur l'élaboration d'un modèle de prestation de services en langues officielles et d'un régime distinct de protection des langues autochtones. »

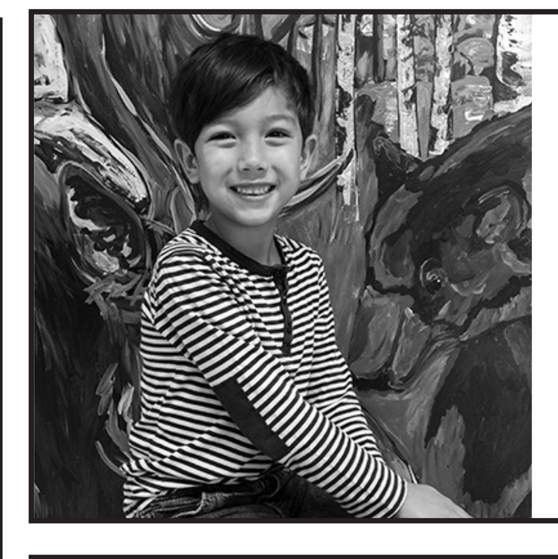
En 2015, le gouvernement a produit une réponse officielle au rapport du comité parlementaire. Le gouvernement y affirmait mettre en œuvre à sa manière la vision échafaudée en 2009. Il refusait toutefois de s'engager dans de grandes réformes législatives.

« À ce point-ci, pouvait-on lire dans la réponse du gouvernement, le [ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation] estime que les recommandations ayant trait à la modification de la *Loi sur les langues officielles* est une question que la 18e Assemblée devra trancher. »

À ce jour, le gouvernement des TNO ne s'est jamais positionné clairement sur ces enjeux.

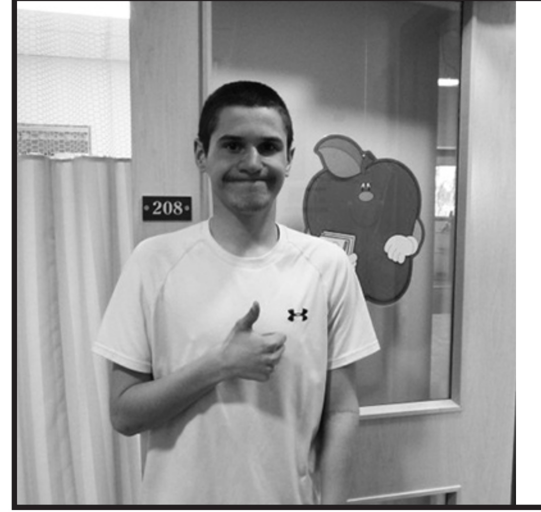
***L'auteur est un journaliste indépendant qui a travaillé plusieurs années à la salle de nouvelles de* L'Aquilon.**





***Sebastian Berrub - 1re année***
***École Boréale***

*Sébastian est un élève brillant qui adore les maths. Il peut calculer très rapidement. C'est aussi un sportif acharné. Il aime le dessin, la musique et construire des choses. Continue ton excellent travail en classe. Tu es un élève avec qui il est toujours agréable de travailler.*




***Joshua Boudreau - 10e année***
***École Allain St-Cyr***

*Élève de longue date à l'école Allain-St-Cyr, Joshua participe au cours d'expérience de travail où il offre ses valeureux services à des entreprises comme Javaroma et Canadian Tire. Il participe activement aux cours d'anglais et de plein air. C'est un grand sportif. Outre les sports scolaires, il pratique les quilles, le patinage de vitesse et le soccer. Les enseignants et tes camarades t'apprécient beaucoup. Continue tes efforts et ton bon travail!*

Les évadés

Chronique aventure

# De la glace tout azimut

**Parcourir le Grand lac des Esclaves, de Hay River à Yellowknife. C'est ce qu'ont fait deux francophones... en marchant sur la glace.**

*Sandra Inniss*

Alors que certains entreprennent cette traversée de plus de deux cents kilomètres avec une équipe responsable des réapprovisionnements et du campement, Sheilany Bouchard et Pierre-Benoit Rondeau Chalifoux optent pour l'autonomie. Ils la feront seuls.

Quatre jours avant le départ, le duo campe sur le lac glacé à proximité de Hay River, pour tester leur équipement et déterminer leur routine quotidienne.

Tout est transporté sur un traineau : une tente trois saisons, une toile de laine et de Gore-Tex (« LE meilleur achat à vie »), une pelle, deux sacs de couchage, un réchaud, de la nourriture déshydratée, une boussole, un GPS, un dispositif de messagerie satellite. Les raquettes figuraient également sur la liste, mais la dureté de la neige glacée fait en sorte qu'elles sont moins nécessaires que prévu.

Pierre-Benoit, spécialiste en tourisme d'aventure et en intervention plein air, révèle que ce type de voyage n'a toutefois rien d'extraordinaire, puisque l'équipement auquel ils ont accès offre un certain luxe, en comparaison à ceux qui empruntaient la route par le passé. À son avis, l'être humain 2017 est désadapté à la nature, alors que cela devrait être quelque chose de normal.

### 360° d'espace

« Ce qui est le fun avec cette expédition-là, c'est que c'est vraiment en région isolée, tu n'as pas d'azimut de secours, rien pour que ça aille plus vite. C'est toi qui vas te rendre, c'est tout. Sinon tu appelles les Rangers ou l'armée », raconte Pierre-Benoit.

Se déplaçant au moins une quinzaine de kilomètres par jour, Sheilany se réjouit des petits moments, où ils s'arrêtent pour les repas. Profiter. S'asseoir... et s'emmitoufler dans la fameuse couverture de Gore-Tex.

« On était comme dans notre petit cocon.... et il n'y a personne autour », explique-t-elle. En effet, la troisième et la quatrième journée, ils sont entourés... d'espace. « T'es tellement tout petit, t'es là dans le milieu d'un lac gelé... Ça n'arrive pas souvent dans une vie que tu ne vois absolument rien à 360 degrés, c'est fou, c'était juste blanc blanc blanc blanc blanc, l'horizon... le ciel... », se remémore Sheilany.

L'expédition se veut une occasion pour eux d'apprendre à se connaître, dans l'adversité. « Tu es dehors, tu peux décider de t'en aller, mais tu vas t'en aller où? Tu dépends beaucoup l'un de l'autre », fait remarquer Pierre-Benoit. Juste en face de lui, Sheilany rigole à l'idée de partir, seule dans le vaste paysage.

### Se préparer à tout

Pour ce qui est de l'expédition, l'intervenant en plein air révèle l'importance d'avoir un, voire plusieurs, plans de secours, de penser à toutes les éventualités advenant une situation où, par exemple, une pièce d'équipement serait perdue ou mouillée.

« Tu ne peux pas te permettre de t'en aller, de faire le fin finaud, l'aventurier, d'aller dans des régions isolées, [de] te mettre à risque. Ce n'est pas respectueux pour les gens autour de toi. Et je ne trouve pas que c'est respectueux pour la communauté qui aime ça aller dehors. Il peut y avoir des péripéties, il peut quand même t'arriver des bêtises, t'es pas à l'abri de rien dans la vie, mais il faut être préparé. »

Côté plans de secours, le duo de la traversée est équipé d'un dispositif de messagerie satellite, le SPOT, qui leur permet de signaler que tout est OK à leur équipe de soutien, des contacts soigneusement présélectionnés, et d'indiquer les coordonnées géographiques de leur campement pour la nuit. En cas d'urgence, le dispositif permet aussi d'envoyer un message aux services de secours.

### Plage, crête de glace et eau libre



Se préparer à tout, veut aussi dire :

- Se retrouver au beau milieu d'un lac gelé et discerner, au loin, ce qui apparaît d'abord comme une masse foncée et qui s'avère être un banc de sable noir proche de l'île Hardisty. Sheilany et Pierre-Benoit se retrouvent à la plage et s'arrêtent manger, en plein milieu du Grand lac des Esclaves;
- Se faufiler à travers des crêtes de glace d'une hauteur de deux mètres et demi, sur leur chemin, près de Yellowknife. « On était légers, on était à pied, pas de machinerie à faire passer, le traîneau ne pèse pas plus que 100-130 livres avec tout le stock, c'est pas stressant. »;
- Repérer une fissure dans la glace, de quelques centimètres où l'eau est libre de son plafond glacé... qui génère une légère appréhension.

### Yellowknife, au loin

Avec l'intention de marcher 25 kilomètres les premiers jours, les randonneurs réalisent que leur objectif est plus difficile qu'ils ne le croyaient. Ils accumulent de plus en plus de retard, au fil du temps.

Le matin du 8e jour, ils peuvent apercevoir Yellowknife au loin, mais ont encore 37 kilomètres à parcourir. Sheilany est déterminée : « On fait ça en une journée! »

Et ils y arrivent.

Santé sexuelle chez les jeunes

# Une idée loin d'être banale

**En participant au défi *« One idea »* lancé par EF Canada (Education First) dans le cadre de son programme de Jeunes Ambassadeurs du Canada, Alexa Thomson, une élève de 11e année à l'école Boréale, n'avait pas l'intention de s'embarquer seule. Non, ce sont tous les TNO qui se sont embarqués avec elle…**

*Édith Vachon-Raymond*

Dans la dernière année, une amie d'Alexa a contracté la chlamydia et six autres filles de son âge se sont retrouvées enceintes. Pour Alexa Thomson, c'est trop. « Mettre plus d'éducation sexuelle dans les écoles, commencer à éduquer [les élèves] plus jeunes et rendre les méthodes de contraception plus faciles d'accès » : voilà le défi de l'étudiante de Hay River.

Ce défi ne vise pas seulement sa communauté, mais tous les Territoires du Nord-Ouest et, potentiellement, le Canada. L'urgence toutefois, pour Alexa, ce sont les TNO, où le taux de transmission d'infections transmissibles sexuellement est sept fois plus élevé que la moyenne nationale et ce, depuis plusieurs années.

« Personne n'aime aller à la pharmacie, tu connais tout le monde », explique la jeune fille qui aimerait encourager les jeunes à être testés régulièrement à l'hôpital ainsi qu'à utiliser la contraception adéquate.

**150 mots**

L'idée d'Alexa devait être soumise brièvement à EF Canada. « C'était à peine 150 mots », partage l'étudiante. Elle l'a fait, elle a réussi. « Je pense que je suis la seule des Territoires du Nord-Ouest à avoir appliqué… », s'étonne-t-elle. Ces 150 mots l'ont depuis menée à Vimy, à Londres, à Paris et en Belgique. Ils l'amèneront bientôt au Parlement à Ottawa, où elle se mettra en équipe avec un ou des membres du Parlement afin de discuter des façons de mettre son idée en œuvre. Michael McLeod, membre du Parlement pour les Territoires du Nord-Ouest, fait partie des partenaires officiels du programme d'EF Canada.

Maxime Mercier, vice-président d'EF Canada, explique qu'Alexa est une des 30 jeunes ayant été choisis au pays afin de participer à cette initiative, qui vise à engager la jeunesse, à en faire un agent de changement dans la société. Le projet, échelonné sur cinq ans, produira une cohorte de jeunes idées chaque année. Celle d'Alexa est la première.

**Du soutien**

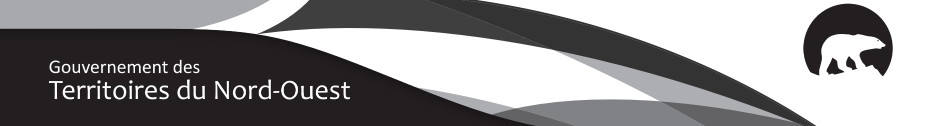
Si M. Mercier reconnaît que la responsabilité de rendre ce projet réel repose énormément sur les épaules du jeune qui en est l'instigateur, il se fait aussi rassurant en énumérant les multiples rencontres orchestrées afin que le jeune puisse interpeller des gens de tous les niveaux. En plus du partenariat avec le membre parlementaire, les jeunes ont été suivis, en Europe, par un groupe de mentors : « On a créé des liens entre les jeunes et ces vétérans [des directeurs d'école, des directeurs en éducation et des superintendants] en éducation pour faire germer leurs idées. » Alexa Thomson a eu la chance de travailler étroitement avec Evelyn Wilson, directrice de l'apprentissage à l'Université de Toronto. Lui-même présent, le vice-président est confiant : « C'est (…) très, très inspirant! Quand vous voyez ces jeunes-là, vous vous dites ce sont eux les leaders de demain. »

*_Public Performance Measures Report 2016_ du Système de la santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, page 16 : http://www.hss.gov.nt.ca/sites/www.hss.gov.nt.ca/files/resources/public-performance-measures-report-2016.pdf




*Alexa Thomson devant une fresque hommage alors que sa cohorte de jeunes ambassadeurs participe à la commémoration du 100e anniversaire de la bataille d'Arras et de la prise de la Crête-de-Vimy en France par le Corps canadien. (Courtoisie : AT)*










Consentement sur le développement et la loi

# Cesser les erreurs du passé

**La ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, a clarifié la perception du Canada sur le consentement préalable, libre et éclairé, à l'occasion du 10e anniversaire de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones* à New York. Wilton Littlechild dévoile comment cette notion s'applique.**

***Sandra Inniss***

Des membres présents à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones ont demandé à la ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, de préciser la position du Canada vis-à-vis la résolution des Nations Unies, qui requiert aux États d'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé des communautés autochtones lorsque des projets de développement ou de législation sont réalisés sur leur territoire.

Ottawa a entièrement adhéré à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones* en 2016, mais les membres de l'Instance souhaitaient lever le voile sur les réticences du gouvernement fédéral à adhérer à la résolution.

En cérémonie d'ouverture du Forum à New York, Mme Bennett a officiellement rétracté les préoccupations du Canada concernant les paragraphes 3 et 20 (relatifs au consentement) du document final de 2014 issu de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

« Ces paragraphes, qui renvoient au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, vont au cœur de la Déclaration », a prononcé la ministre.

Même s'il se réjouit à cette annonce, l'ancien commissaire de la Commission de vérité et de réconciliation, et avocat, Wilton Littlechild, explique que la notion de consentement n'est pas une nouveauté ; elle figure dans les traités depuis 1876.

Mais de le réitérer se veut un appel à travailler ensemble : « Je pense que cela fait partie de la réconciliation et représente ce qu'est la réconciliation. »

**Le consentement préalable, libre et éclairé**

« Premièrement, si on décortique la chose, [le consentement] doit être libre, donc sans coercition. Il doit être informé. La communauté doit recevoir les pour et les contre, les aspects positifs et négatifs de la proposition, et cela doit être fait avant que le développement ait eu lieu », décrit le chef.

Un processus qui requiert un dialogue entre la communauté qui vit sur le territoire et les porteurs du projet de loi ou de développement.

**Du cas par cas**

Il n'y a pas une méthode toute faite, pour déterminer s'il y a consentement ou non, puisque de région en région, le mode de fonctionnement variera, compte tenu des mécanismes décisionnels.

« Un chef et son conseil, ou un élu politique dans une communauté peut décider d'exprimer son consentement. Maintenant, comment obtiennent-ils le soutien de la communauté? Est-ce que ce sera en rencontre de groupe? Est-ce qu'ils créeront un comité? Et ce comité consultera-t-il les membres de la communauté jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits et qu'ils aient exprimé leur consentement? » Il ajoute qu'un référendum ou un vote pourraient aussi faire partie des options.

**Le pouvoir de la Déclaration**

La *Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones* permet de réitérer, par le biais de ses standards internationaux, des notions comme celle du consentement. De l'avis du chef Littlechild, différentes interprétations et opinions existent concernant l'utilisation qu'on peut faire de la Déclaration. Par exemple, elle pourrait être utilisée en cour, pour un jugement, comme levier politique, comme guide de référence, ou comme poids moral lors d'une négociation...

Le chef conclut, concernant des projets qui ne tiendraient pas compte du consentement : « nous avons maintenant des standards internationaux qu'il faut respecter en ce qui concerne le développement et la législation. Et ces nouveaux standards ont été acceptés globalement... Nous ne devrions pas refaire des erreurs du passé, c'est un des points de la Déclaration. Elle nous aide à aller de l'avant, de la bonne façon. »

*L'Aquilon* a sollicité une entrevue auprès du ministère des Affaires autochtones et du Nord, mais n'a pas reçu de réponse avant publication.






# Partager son seing

**Élections françaises 2017 : Procuration et devoir civique**

***Une chronique de Jean-Michel Besquet***

Cette « Fraternité » qui unit tous les citoyens de la République française, les ressortissants français des TNO la vivent de plus près encore que frères et sœurs de lait, puisque leur vote appelle au besoin d'identifier un ou plusieurs de leurs compatriotes à qui confier leur procuration.

En France, plutôt volubiles sur tout, on ne dit ni pour qui on vote, ni combien on gagne. Et sachant que dans beaucoup de familles françaises le silence se garde sur ces sujets, voire entre époux, parents et enfants, ces conditions de scrutin pour le nombre infime d'électeurs dans l'Arctique soulignent la symbolique du geste, qui reste un devoir civique souvent difficile à assumer depuis les TNO.

À la veille d'un suffrage historiquement décisif, en effet, la menace d'une ingérence électronique mène à la décision d'annuler le vote par Internet, alors que l'on sait que les provisions de dernières minutes de procuration ou de vote par correspondance ne suffiront pas à permettre l'accès aux urnes pour une catégorie d'électeurs, dont ceux établis aux TNO.

Le préposé au scrutin lui-même, M. le consul général de France à Vancouver le reconnaît, et déclare avec candeur : « ce qu'on appelle non pas un droit, mais un devoir électoral » pour les quelques centaines de Français, dont une poignée à peine parviennent à porter leur suffrage aux urnes. Leur poids dans la balance est négligeable. Nous ne pourrions influencer une élection.

Il en va d'un lourd compromis démocratique : est-il préférable d'accepter de perdre des voix par limite d'accès aux urnes, à fortiori si elles ne comptent pas, ou de permettre d'en gagner de façon frauduleuse?

La réponse est facile : l'intégrité du scrutin l'emporte sur son efficacité.

Ceci dit, ces gens qui voudraient compromettre ces élections marquent des points, mais nous rappellent, ce faisant, que les libertés acquises de notre société civile demandent toujours de notre part vigilance et sens du devoir.

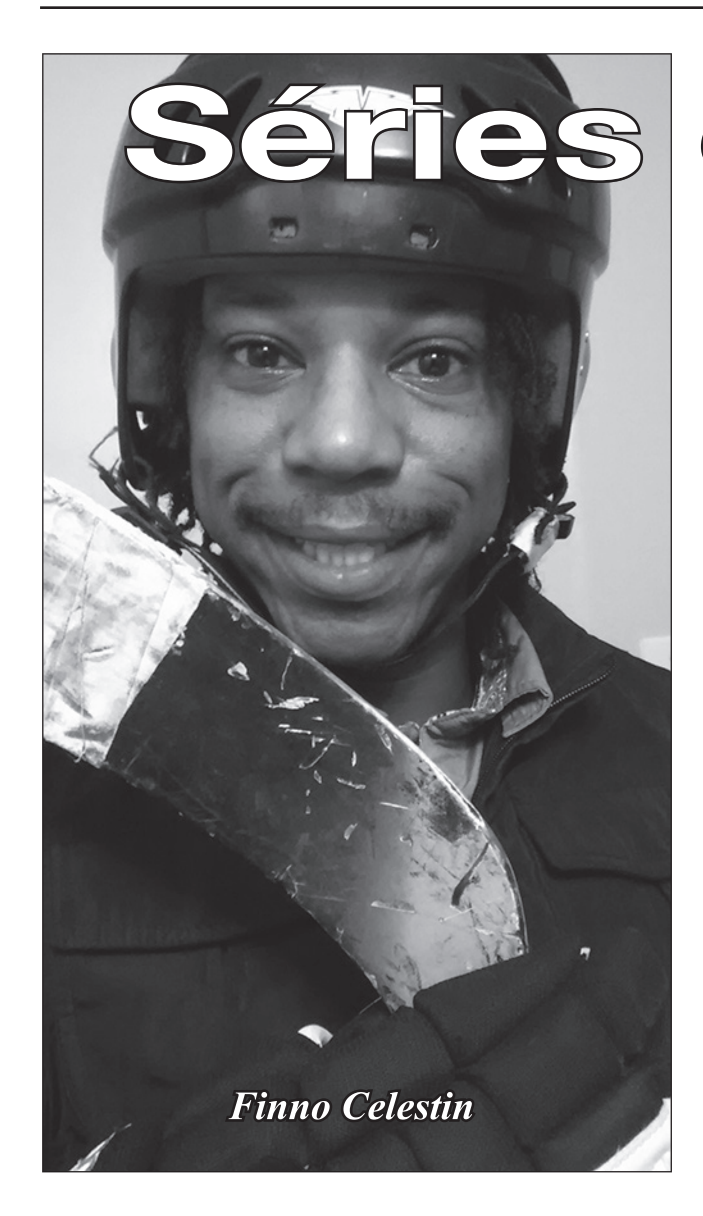
Revendiquer notre devoir de voter peut donner cohérence à notre voix collective de citoyens expatriés dans l'Arctique canadien pour défendre dans notre rapport avec le consulat nos droits de doubles nationaux pour certains et de peser par notre expérience et notre connaissance du terrain pour tous, et par cette affinité particulière avec notre consulat, faire de nos voix notre vote, puisqu'il compte après tout deux fois, un au Canada et un en France.

Pourtant, le vote, même par procuration, restant secret, rien n'assure le vote réel de ceux qui en ont la charge au moment du scrutin. Ainsi, nos voix déjà réduites par exigence administrative s'avèrent aussi peut-être tout autant aléatoires que symboliques.

La question n'est donc pas vraiment « est-ce que mon vote compte?», mais « est-ce qu'auraient compté les votes supprimés par manque d'intérêt civique ou par obstacle d'accès aux urnes? », avec, comme question subsidiaire : « Est-ce que les raisons qui firent que je n'ai pas pu voter firent aussi que d'autres autour de moi n'aient pas non plus voté? »

La réponse est de taille, car, pour des raisons de pis-aller, de pragmatisme et de minoritarisme, elle entraîne alors une remise en question des principes mêmes de notre société, ces deux autres valeurs républicaines, « Liberté » et « Égalité » à commencer entre Français de métropoles et Français expatriés, et de là justifier d'autres abus pour d'autres raisons ou pour d'autres minorités.

# Séries célestinatoires


*Finno Celestin*

**Du hockey, mon opinion.**

**Enfin le printemps est arrivé, et ça chauffe dans les séries éliminatoires de la ligue nationale de hockey.**

**Prenez tout ce que je dirai dans cette chronique avec un grain de sel. Je ne vous promets ni statistiques, ni fiches techniques.**

**D'ailleurs, je ne vous promets pas non plus que ce soit bon et que vous aimerez. Je ne vous fais qu'une promesse, et c'est que vous aurez mon opinion.**

Plusieurs critiquent le travail de Claude Julien par rapport aux combinaisons qu'il a utilisées lors de la série Canadiens-Rangers. Entre autres, les séjours d'Alex Galchenyuk sur le quatrième trio offensif des Canadiens de Montréal. Je n'avais pas encore d'opinion et j'étais encore au stade du questionnement lorsque Ludovic, un très bon ami à moi, m'a fait part d'un bon point. Connaisseur en hockey junior majeur (et je dis ça parce qu'on ne prend pas pour les mêmes équipes) et ayant lui-même joué du hockey de haut calibre, il m'explique que lorsque tu ne joues pas sur le premier trio, tu ne joues pas non plus contre les joueurs de premier trio de l'équipe adverse. Il m'a fait remarquer aussi que Galchenyuk n'avait pas l'air de se plaindre. Bref, le point est que la stratégie de Julien était probablement de permettre au jeune joueur de talent d'affronter une opposition plus facile à percer. Claude Julien n'est souvent pas reconnu pour ce qu'il a accompli. Même si vous avez la dent contre les Bruins (comme moi), vous ne pouvez nier le travail qu'il a accompli à Boston.

Claude Julien a levé la coupe Stanley une fois et possède 61 victoires en séries de fin de saison (14e dans l'histoire de la LNH). Je préfère personnellement ne pas contester les choix de Julien, qui à mon avis, est un excellent entraîneur. Ironiquement, Alain Vignault, maintenant au service des Rangers de New York, est un autre excellent entraîneur que l'organisation du Canadien avait laissé partir, et qui semble déterminé à venir hanter son ancienne organisation. Il a lui aussi 61 victoires parmi ses 122 apparitions en séries éliminatoires (12e pour les matchs pour un entraîneur dans l'histoire de la ligue), 520 victoires en saison régulière (19e) sur un total de 806 parties (7e parmi les entraîneurs actifs).

Chicago. Silence. Chicago. Vraiment? Quelle surprise. C'est seulement la deuxième fois dans l'histoire qu'une équipe terminant première dans sa conférence se fait éliminer en quatre matchs en première ronde des séries. Bravo à P.K. et à sa troupe de prédateurs. Les Flames ont essayé, les Pingouins sont les pingouins, Stéphane j'ai rien d'autre à dire (un autre analyste amateur). Saint-Louis a vaincu Minnesota, malgré qu'ils se soient livrés toute une bataille, et parlant de bataille, à l'exception d'un match, toutes se sont terminées en prolongation entre les Capitals et les Maple Leafs. Pardonnez-moi, fanatiques des Canadiens, mais permettez-moi de dire ceci : nos rivaux de Toronto étaient le fun à regarder cette année! Matthews, Marner, Nylander, Kadri, Sashnikov, Komarov… quelle équipe excitante. Il faut simplement espérer que l'été ne détruira pas le noyau de l'équipe et que nous aurons la chance de voir Babcock les diriger encore l'année prochaine. Mais le spectacle à regarder au Canada cette année, c'est celui de Connor McDavid. Une amie me disait l'autre jour : « Pourquoi, lui, il est plus vite que les autres? » « Parce qu'il peut! », lui ai-je répondu. Les Oilers ont eu raison des Sharks de San Jose, qui ont plusieurs joueurs ayant de l'expérience dans les séries. Nous réservent-ils d'autres surprises? À voir… et si vous êtes fans du CH, comme on dit chaque année, « la prochaine c'est la bonne! ».

Sur pellicule

# Collection de lumières

**Le photographe et vidéaste Pierre-Emmanuel Chaillon est venu présenter son exposition *A year of light* au Studio JAMmed de Yellowknife, du 21 au 25 avril. Une réflexion sur la beauté et la conservation du territoire.**

***Sandra Inniss***

Pierre-Emmanuel Chaillon est passionné de lumière. De nature. Sans attente, il se lève à l'aube pratiquement tous les jours pour photographier les environs de Fort Smith. Lors de ses escapades quotidiennes le long de la rivière Slave, il étudie la lumière du matin. Une lumière qui, à son avis, est symbole de pureté.

C'est cette lumière qui est exposée : on aperçoit des paysages, aux lueurs des petites heures du matin, à la tombée du jour et en pleine nuit avec les aurores. On croise aussi l'œil d'un renard ou d'un bison, des pélicans, et quelques visages.

**Terrain de conscience**

Le photographe explique qu'il est armé de patience pour accomplir son travail. « Tu peux prendre n'importe quelle caméra… par contre, te lever tous les jours et attendre que la lumière soit bonne… »; il s'agit d'un exercice méditatif, à son avis. Et cela peut prendre du temps, avant qu'il obtienne la photo à laquelle il aspire.

« La photo, ça m'aide à être plus conscient de ce qu'il y a autour de moi... Peut-être que je ne prendrais pas autant de temps pour regarder la lumière ou les choses autour… »

Il dit toutefois avoir de la difficulté à laisser aller, puisqu'il existe cette dualité, de saisir l'instant présent tout en ayant la caméra entre soi et le sujet.

« Il y a des fois où je me force à ne pas prendre de photo. J'ai pris une photo ou deux et le reste, je vais en profiter, pour moi. »

**Rencontres dans le parc Wood Buffalo**

Pierre-Emmanuel Chaillon est aussi biologiste. Il est bien conscient de certaines restrictions à avoir quand il s'agit d'interagir avec ses modèles de la faune. Il mentionne aussi le respect à adopter vis à vis de l'espace de l'animal, au dépit du fait qu'une photo ne soit pas parfaite. « Après, c'est sûr qu'il y a la sécurité. Avec un bison ou un ours, il faut faire attention de garder une distance qui [est] *safe*. »

Ouvert, il se laisse surprendre au fil des rencontres. « Tu ne t'y attends pas. Là, par exemple, dit-il en pointant du doigt le cliché d'un renard, j'avais passé des heures avec lui. Il mangeait une carcasse et il jouait. J'étais assis à quelques mètres de lui et il m'a laissé venir. »



*Pierre-Emmanuel Chaillon devant ses clichés lumineux. (Crédit photo : Sandra Inniss)*

**Sensibiliser à la conservation**

L'artiste espère qu'en regardant les photos, les visiteurs prendront conscience de l'importance du territoire et de sa conservation. Plusieurs de ses photos sont prises près de la rivière Slave, qui fait l'objet de discussion de barrage. « Des projets autour de la rivière qui pourraient la mettre en danger à long terme », explique le membre de la Slave River Coalition, un organisme qui vise à la préserver.

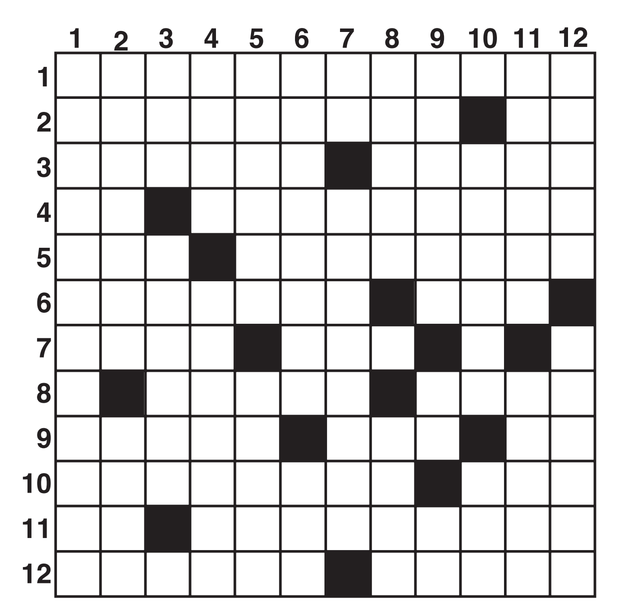
« Il y a [un équilibre] entre développer et protéger. C'est une très belle rivière, alors il faut vraiment faire attention... on a des belles choses, ça vaut le coup de les protéger. »

« C'est pour ça que je fais les photos », conclut-il.

Le photographe vidéaste partira avec le centre de recherche et d'apprentissage Dechinta, cet été, tourner un documentaire, à travers les rivières des Territoires du Nord-Ouest. On peut voir ses œuvres au pierreemmanuelchaillon.com

## MOTS CROISÉS

**Nº 502**



**HORIZONTALEMENT**

1- Contrat par lequel un débiteur affecte un bien à la garantie d'une dette.
2- Plante herbacée à fleurs jaunes. – Conjonction.
3- Enfant trop gâté. – Conduit souterrain.
4- Mesure itinéraire chinoise. – Ouvrière qui confectionne des cigares.
5- Baie des côtes de Honshû. – Action de vendre ce qu'on a acheté (pl.).
6- Commencera à se développer. – Planche.
7- Alla ça et là, à l'aventure. – Fille de Cadmos.
8- Lézard apode. – Accompagna.
9- Accouplement dans l'espèce caprine. – D'un certain âge. – Coutumes.
10- Ablation des veines variqueuses des membres inférieurs. – Plante bulbeuse.
11- Négation. – Engin de terrassement tracté.
12- Mamelle. – Greffer.

**VERTICALEMENT**

1- Avec un manque de soin.
2- Ramener au calme. – Qui a la forme d'un œuf.
3- Tout d'un coup. – Faux.
4- Au bridge, tout pli au-delà du sixième. – Vermouth rouge.
5- Partie dure des dents de l'homme. – Méchanceté, perfidie.
6- Geste comique. – Prière catholique à la Vierge.
7- Personnel. – Met en valeur.
8- Affluent de la Loire. – Bloque des mouvements de fond.
9- Peuple de Madagascar. – Personnel. – Personnel.
10- Pierre d'aigle. – Bouquina.
11- Ivres. – Fasse du tort.
12- Pièces d'argent de cinq francs. – Franchir, traverser.

**RÉPONSE DU Nº 502**



# Horoscope

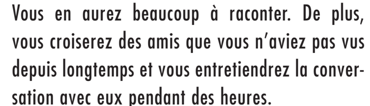
**SEMAINE DU 30 AVRIL AU 6 MAI 2017**

**Signes chanceux de la semaine : Balance, Scorpion et Sagittaire**



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Beaucoup de gens se rassembleront chez vous. Si vous avez de jeunes enfants, ne vous étonnez pas qu'ils invitent aussi tous leurs petits amis aux activités que vous organiserez.



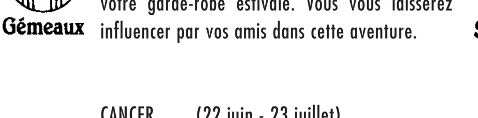


TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous en aurez beaucoup à raconter. De plus, vous croiserez des amis que vous n'aviez pas vus depuis longtemps et vous entretiendrez la conversation avec eux pendant des heures.





GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous passerez une partie de la semaine dans les belles boutiques, ne serait-ce que pour refaire votre garde-robe estivale. Vous vous laisserez influencer par vos amis dans cette aventure.





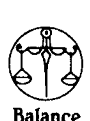
CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous serez d'un grand dynamisme et vous mettrez de l'avant de nombreuses initiatives. Vous réussirez à rassembler un groupe d'amis rapidement pour un projet de grande envergure.



LION (24 juillet - 23 août)
Ne refusez pas les invitations pour aller passer du temps dans un centre de soins ou un spa, notamment pour y recevoir un massage de détente. Vous aurez grandement besoin de vous ressourcer.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
Il y aura constamment du monde autour de vous. Bien qu'il y ait un peu de stress dans l'air, vous apprécierez le contact avec les gens. Évidemment, vous savourerez tout autant le silence à la maison.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous devrez gérer votre temps de façon plutôt serrée. De plus, vous vous retrouverez avec pas mal de responsabilités sur les épaules. Vous serez frappé par une illumination concernant votre avenir.



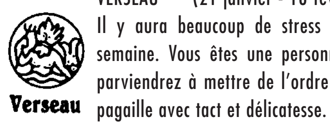
SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vos amis pourraient très bien vous inviter à participer à un beau voyage prochainement. Peut-être entreprendrez-vous des démarches de nature plus spirituelle, comme un pèlerinage.



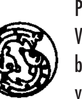
SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous ressentirez un puissant besoin de changer les choses autour de vous. Le quotidien et la routine vous ennuieront et vous aurez besoin de vivre votre vie de manière beaucoup plus passionnante.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Ce n'est pas toujours facile de plaire à tout le monde, mais ce sera le genre de miracle que vous réussirez. Au travail, vous parviendrez à conclure une entente que l'on croyait impossible.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Il y aura beaucoup de stress au bureau cette semaine. Vous êtes une personne forte et vous parviendrez à mettre de l'ordre dans toute cette pagaille avec tact et délicatesse.





POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous serez acclamé par un groupe important aussi bien au travail que parmi votre communauté. Vous démarquerez significativement et vous serez élevé sur un piédestal.